

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 5 octobre 2015 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

Étaient absents M. Alain Lavoie, conseiller, et Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2015-10-161

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2015-10-162

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2015-10-163

Autorisation du paiement des dépenses du mois de septembre 2015

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de septembre 2015. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 96 151,44 \$.

Adoptée

2015-10-164

Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre de l'Accord Emplois d'été Canada 2016

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande de financement dans le cadre de l'*Accord Emplois d'été Canada 2016*. Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document concernant ladite demande de financement.

Adoptée

2015-10-165

Politique de location de salle

Considérant que le conseil désire intégrer de nouveaux éléments à sa politique pour la location de la salle;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De reformuler la tarification pour la location de la salle, à savoir :

➤	salon funéraire	125 \$ / 1-2-3 jours
➤	réception après les funérailles	100\$
➤	salle complète	150 \$
➤	demi-salle	100 \$
➤	OSBL avec vente de boissons : salle complète	75 \$
➤	OSBL avec vente de boissons : demi-salle	50 \$
➤	assemblée	30 \$
➤	réunions / OSBL sans vente de boissons	10 \$
➤	activités approuvées par PFM (à condition que tables et chaises soient remises dans le local prévu à cette fin)	Gratuit
➤	activités humanitaires telles que cliniques de sang	Gratuit
➤	supplément si les tables et les chaises ne sont pas remises dans le local prévu à cette fin	25 \$
➤	supplément si les tables et les chaises ne sont pas débarrassées et nettoyées avant 9h00 le lendemain de la location	25\$
➤	supplément si le déclenchement de l'alarme a nécessité l'intervention d'un employé municipal	25\$ + call de 3 heures
➤	supplément si la remise des clés n'a pas été effectuée durant les heures de bureaux	25\$ + call de 3 heures

Un dépôt de 10 \$ est exigé lors de la prise de possession des clés.

La présente résolution abroge la résolution 2014-09-183.

Adoptée

2015-10-166

Frais de repas

Attendu la hausse du coût de la vie;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que les frais de repas soient augmentés à 15 \$, 25 \$ et 40 \$ respectivement pour le déjeuner, dîner et souper pour le remboursement d'un membre du conseil ou d'un employé municipal lorsqu'il agit dans le cadre de ses fonctions.

Adoptée

2015-10-167

Carte interactive sur le site web municipal

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater la firme Studio RoseFlash pour l'ajout d'une carte interactive sur le site web municipal. Ce mandat sera réalisé au coût de 525 \$, taxes en sus. Cette somme sera prise à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée

2. Sécurité publique

2015-10-168

Deuxième paiement pour les services de la Sûreté du Québec

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder au paiement du deuxième versement de la somme payable pour l'année 2015 pour les services de la Sûreté du Québec. Le montant de ce deuxième versement est de 48 231 \$ sur un total de 96 462 \$.

Adoptée

2015-10-169

Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Rivière-à-Pierre désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Rivière-à-Pierre prévoit la formation de 3 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2015-10-170 Envoi de rebuts à l'écocentre de Neuville lors de la réfection des trottoirs

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer le coût d'envoi de rebuts à l'écocentre de Neuville lors de la réfection des trottoirs pour un total de 2 522,50 \$, taxes incluses. Cette somme sera payée à même le budget en immobilisations 2015.

Adoptée

2015-10-171 Location de machinerie pour la réfection de la rue Principale

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De pourvoir à la dépense suivante dans le cadre de la réfection de la rue Principale : location d'un compacteur chez Équipements Paquet au coût de 847,05 \$, taxes en sus. Cette dépense sera payée à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

2015-10-172 Contrat de pose de revêtement bitumineux sur divers segments municipaux

Attendu que 5 soumissionnaires ont été invités à soumissionner et que 2 d'entre eux ont répondu à l'invitation;

Attendu que le soumissionnaire le plus bas conforme est Asphalte St-Ubalde Inc.;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accorder à Asphalte Saint-Ubalde inc. le contrat de pose de revêtement bitumineux sur divers segments municipaux au coût approximatif de 13 105,00 \$, taxes en sus. Les sommes nécessaires pour payer cette dépense seront prises à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

2015-10-173 Vérification électrique du poste de chloration

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De payer la somme de 1 255,40 \$, taxes à sus, à la firme Turcotte 1989 Inc. pour la vérification électrique du poste de chloration. Cette dépense sera défrayée à même l'excédent de fonctionnement des postes d'aqueduc.

Adoptée

2015-10-174 Pose de lumières et de prises électriques dans la grange des soeurs

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De payer la somme de 2 356,64 \$, taxes à sus, à D.D.L.G. Électrique pour la pose de lumières et de prises électriques dans la grange des soeurs. Cette dépense sera défrayée à même le budget de fonctionnement 2015.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2015-10-175

Formation d'un comité environnement

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De former un comité environnement constitué d'élus, d'employés et de représentants des associations qui ont un intérêt sur ce sujet. Ce comité sera sous la coordination de la directrice générale;

Et de lancer une invitation aux associations ayant un intérêt sur ce sujet à déléguer un représentant pour siéger sur le comité;

Les élus et employés qui siégeront sur le comité sont :

- Mme Andrée St-Laurent, conseillère
- Mme Kathleen Thibaudeau, conseillère
- Mme Pascale Bonin, directrice générale
- Mme Diane DuSablou, inspectrice en bâtiment et en environnement.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2015-10-176

Don de 200,00 \$ à la Fabrique de Rivière-à-Pierre dans le cadre du 44^e Festival du Chasseur

Il est proposé par M. Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 200,00 \$ à la Fabrique de Rivière-à-Pierre dans le cadre du 44^e Festival du Chasseur.

Adoptée

5. Périodes de questions

6. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h00.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière